

Décision

Générale

colonial

Décision n° 352 plaçant en position de congé sans solde Abdou Saïd, commis principal des P. T. T.

n° 352

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1948

Date de publication
5 avril 1948

Date du numéro
30 avril 1948

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu la demande en date du 30 mars 1948 du commis principal des P. T. T, Abdou Saïd, en service aux P.T. T. : Vu l'avis favorable du chef du service des P.T. T.,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Le commis principal des P.T. T. Abdou Saïd est placé en position de congé sans solde, pour une période d'un an à compter de la date de la présente décision. Art. 2.— La présente décision Sera publiée et communiquée partout où besoin sera.

Le Gouverneur, P.-H. SIRIEX.